



**Procès-verbal du CA de France Plumfoot  
15 novembre 2018**

*Présents : Charlie Amans, Thomas Carré, Kévin Eybert (via skype), François Grignard, Ayman Moussa, Étienne Sèche et June Wade. Absent : Laurent Chapelet*

*Le Président ouvre la séance à 21h40.*

**ORDRE DU JOUR :**

**1 • QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

- a/ Proposition de nouveaux statuts
- b/ Remplacement d'un membre du CA
- c/ Renouvellement du CA
- d/ Mandat du CA
- e/ Proposition de règlement intérieur
- f/ Règle pour le paiement des bénévoles

**2 • FINANCES**

- a/ Volants
- b/ LuxGerm
- c/ Point sur la mission Emily
- d/ Point sur le devis du CDFAS

**2 • SAISON 2019**

- a/ Open 2019
- b/ Calendrier
- c/ Stage(s) arbitrage

**3 • COMMUNICATION**

- a/ Nouveaux canaux ?
- c/ Page FB ?
- c/ Création d'une adresse mail commune ?

#### 4 • DIVERS

a/ Goodies

b/ Site Web

#### 5 • ANNEXE

a/ Récap. des missions du CA

---

### 1 • QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

a/ Proposition de nouveaux statuts

- Plafonnement du poids des votes lors de l'élection du CA :

*June* : Il faut changer max en min, non ?

*François* : Il faut appliquer cette règle à tous les votes.

*Etienne, Thomas* : Il faut comptabiliser dans P uniquement les votants présents.

Finalement, vote pour la proposition suivante :

« Lors de tout vote durant l'AG, le poids de vote d'un membre de l'association est plafonné à  $P/2$  (arrondi par inférieurement si nécessaire), où P désigne le poids total de votes présent lors de la réunion. Plus précisément, si P est le nombre total de tous les adhérents de membres actifs associatifs présents à l'AG additionné des membres individuels ou d'honneur de France Plumfoot également présents, le poids de vote d'un club possédant N adhérents est égal à  $\min(N, P/2)$ , où la valeur  $P/2$  est arrondie inférieurement si nécessaire. »

Vote : Unanimité.

b/ Remplacement d'un membre du CA

*Thomas* : on devrait inverser destitution et démission.

*Étienne* : en cas de refus, on passe automatiquement au suivant ?

*Ayman* : oui, c'est ce qui est sous-entendu, il faudra le préciser.

*Charlie* : ce qui me gêne c'est que plus bas on parle d'un potentiel mandat de deux ans pour le CA, c'est bizarre de voir quelqu'un ainsi repêché prendre un poste au CA pour 2 ans.

*Étienne* : peut-être que c'est le mandat de 2 ans le problème.

*Thomas* : en tous les cas ce qui est sûr c'est que le remplaçant ne reste que jusqu'à la fin du mandat de la personne remplacée.

Finalement, vote pour la proposition :

« En cas d'absence répétée aux réunions du CA, il existe une procédure de destitution, détaillée dans le règlement intérieur ; lorsqu'une telle situation se présente, le membre

sortant est remplacé par le prochain dans la liste des élus de la dernière élection et ce, jusqu'à la fin de son mandat. Il est par ailleurs également possible, à tout moment de l'année, de démissionner du CA et dans ce cas le remplacement s'effectue de la même manière. »

Vote : Unanimité.

### **c/ Renouveaulement du CA**

*June* : Je n'ai pas trop compris.

[Explications Ayman]

*June* : OK, c'est plus clair.

*Charlie* : Je ne comprends pas trop pourquoi on ajoute ce quart supplémentaire. On devrait faire confiance au vote de l'AG après tout.

*Kévin* : Même position que Charlie, après tout si les gens ne veulent pas re-voter pour des membres du CA, c'est qu'il y a un problème.

[Discussion]

Finalement, vote contre la proposition et le maintien du système actuel :

Vote : Unanimité.

### **d/ Mandat du CA**

*Étienne* : Je trouve que 2 ans, à l'échelle du plumfoot c'est énorme. Autant pour l'investissement des membres que pour l'envie des nouveaux de rejoindre le CA (pour Thomas et moi on aurait donc dû attendre 2 ans !).

*Ayman* : Pour moi ce point a presque été tranché par le précédent, si on dit qu'on fait confiance à l'AG pour le vote du CA.

*Étienne* : Je trouve même que c'est plus sain de se dire qu'on est au CA pour un mandat relativement court, qu'on y est et qu'on peut en sortir.

*François* : Effectivement, il est peut-être encore un peu tôt pour se lancer sur des mandats si longs. Dans quelques années, peut-être mais pas maintenant.

Finalement, vote contre la proposition et le maintien du système actuel :

Vote : Unanimité.

### **e/ Proposition de règlement intérieur**

Date d'envoi de la liste d'adhérents pour comptabilisation à l'AG ?

Quelle preuve d'inscription ?

*Étienne, Thomas* : 1 mois avant et il faudra certainement être flexible pour l'inscription

*François* : on manque globalement de formalisation, il faudrait au moins un formulaire à remplir par les clubs en début d'année. Mine de rien, niveau assurance, on nage un peu dans le flou à chaque compétition.

*Kévin* : ce serait intéressant de faire le recensement en même temps que la demande des cotisations, d'ailleurs on devrait pas tarder.

*Charlie* : et comment cela se passe pour les mi-saisons ? Quelqu'un qui vient au club de Puteaux à partir de janvier par exemple, il paie moins cher son inscription, mais il doit compter à part entière vis-à-vis de FP ?

*Ayman* : oui, au niveau FP il n'y a pas de mi-saison. Autrement ça va devenir ingérable. Par ailleurs, pour la preuve d'inscription on ne peut plus utiliser le certificat médical : il est dorénavant valable 3 ans.

*Etienne* : En fait, il faudrait caler ça par rapport aux compétitions, qu'il y a un tarif différencié pour les joueurs rattachés à un club, et que pour en bénéficier il faut une preuve d'inscription.

*Ayman* : Oui, cela avait déjà été évoqué dans un précédent CA d'ailleurs.

[Discussion]

*Ayman* : Donc, si on résume, pour les compétitions nationales, il existerait 2 tarifs, le premier pour les adhérents FP (via leur club), le second majoré de 5€ par jour, pour les extérieurs. Ensuite, 2 semaines avant l'AG, tous les clubs sont tenus de déclarer une liste de joueurs inscrit, ce qui définira un premier appel à provision proportionnel à celui-ci en même temps que leur poids de vote pour l'AG. En fin de saison, un deuxième appel à provision est effectué en tenant comptes des nouveaux inscrits si il y en a. FP fait pour l'instant confiance aux clubs et ne demande pas de preuve d'inscription ; par contre un registre des inscrits sera tenu et les non déclarés devront payer 5€ par jour de compétition à FP (en plus de ce qu'ils paient au club organisateur).

Pas de vote, mais consensus sur ce qui précède.

## **f/ Règle pour le paiement des bénévoles**

*Charlie* : Juste un truc, si on les paie, ce ne sont plus des bénévoles.

*Ayman* : Oui, ce n'est pas le bon terme.

*Kévin* : On peut parler de gratification, pas de salaire.

*Etienne* : Je suis plutôt contre mettre une règle dans les statuts ou le règlement intérieur. Il faut faire confiance au CA.

*François* : Assez d'accord avec Etienne, il ne faut pas s'enfermer dans un règlement mais à tout le moins il faut imposer que le paiement d'un membre du CA est par contre totalement interdit.

*June* : Je pense aussi que c'est bien de séparer. Les membres du CA ne doivent pas pouvoir être payés.

*Etienne* : Encore une fois, je préférerais qu'il n'y ait pas d'interdiction et qu'il soit possible de payer, même un membre du CA.

*Charlie* : Comme Etienne. Je trouve que ça serait bizarre, par exemple, qu'on paie une graphiste pour bosser avec June et que June ne soit pas payée alors qu'elle est partie intégrante de la mission.

*Thomas* : Je comprends pas Charlie. Pour Emily tu étais farouchement contre qu'on la paie et maintenant tu veux au contraire ouvrir cette possibilité.

*Ayman* : Moi ça ne me choque pas qu'on interdise pour les membres du CA. Et le scénario que tu évoques Charlie ne me pose pas de problème. Déjà, c'est ce qu'on a fait avec Emily. Et puis, plus largement, quand par exemple on imprime des t-shirts chez Tish avec les dessins de June fournis gratuitement, on est à peu près dans la même situation, non ?

*Thomas* : Je suis aussi contre. La proximité est trop grande et c'est dangereux.

*Ayman* : En fait, il faut garder à l'esprit ce qui s'est passé avec Emily, Thomas et Etienne vous aviez explicitement demandé à ne pas avoir à interagir sur ces questions avec elle, pour ne pas avoir à gérer une relation « employeur / employé » avec une pote (je schématise). L'idée du CA c'est quand même 8 personnes qui bossent souvent ensemble donc se connaissent bien et - je l'espère - sont assez potes. Donc j'ai peur qu'on se retrouve dans une situation délicate si on veut par exemple demander à un membre du CA de produire rapidement quelque chose qu'on a payé ou quoi ...

*Etienne* : OK, je suis convaincu.

*François* : Il y a aussi la question du conflit d'intérêt, je trouve assez délicat qu'on puisse choisir l'un d'entre nous pour une mission où l'on pourrait a priori payer quelqu'un d'autre.

Enfin, vote sur la proposition :

« Le CA est libre de gratifier avec les finances de FP n'importe quel intervenant en dehors de l'un des membres du CA lui-même ».

Vote : 6 pour, 1 contre (Charlie)

## **g/ Communication en amont des compétitions**

*Thomas* : Je pense qu'on ne peut pas enlever cette opération au club. C'est l'un (le?) gros moment de la saison pour lui, il faut le leur laisser.

*Etienne* : D'accord sur le principe avec Thomas, mais je pense que l'on aurait à gagner que cela soit fait en commun. Qu'avant la publication FB, FP soit tenu au courant par exemple.

*Charlie* : On pourrait aussi demander quelque chose d'intermédiaire : taguer FP sur FB systématiquement par exemple.

*Ayman* : Oui, mais ça c'est avec le fait accompli, il faudrait quand même quelque chose en amont.

*Kévin* : Perso, ce qui me gêne c'est l'absence totale de logo FP sur ces communications. Cela reste une compétition nationale organisée par FP quand même.

*François* : Je trouve qu'on a (le CA) déjà beaucoup de boulot pour ne pas avoir en plus à gérer entièrement la comm' de chaque événement de la saison. Mais je suis d'accord pour mettre le logo FP sur l'affiche cependant.

*Ayman* : Juste, Etienne, quand tu disais que tu aurais voulu être prévenu plus tôt, cela aurait changé quoi pour la compétition de Paris par exemple ?

*Etienne* : Ben, déjà on aurait pu préparer un communiqué de presse plus tôt. Ou bien penser à faire des interviews (comme pour l'Open, encore une fois). Bref, faire monter un peu la sauce pour que l'événement prenne de l'ampleur sur FB.

*Ayman* : OK, sans en faire une règle absolue, je tâcherai d'en avvertir les clubs. Sur ce, le consensus est que chaque club organise sa comm' et que la seule réelle obligation est la présence du logo FP sur l'affiche / article / event FB en question, bon pour tout le monde ?

Unanimité.

## 2 • FINANCES

### a/ Volants

*Thomas* : je trouve compliqué qu'on décide ça au CA. En plus certains clubs n'ont pas connus certains volants. Il faudrait qu'on ramène une boîte de chaque à l'AG et que le vote y ait lieu.

*Kévin* : il faudrait même en envoyer à chaque club **bien avant** l'AG, non ? Que les joueurs aient le temps de tester.

*François* : je vais me charger de récupérer des volants de chaque type dans les semaines à venir.

### b/ LuxGerm

Lecture du mail prévu pour Monique (rédigé par Etienne et Kévin). Propositions de modifications suivantes : les bâches doivent être payées par LuxGerm + 1 produit offert pour 10 achetés.

Tout le monde valide le texte, envoi validé.

### c/ Point sur la mission Emily

Différentes deadlines : une première mi-novembre sur la nécessité ou non de reprogrammer un tournage, une autre en décembre avec un produit quasi-fini, une dernière début janvier pour le final.

À faire par Ayman : demander à Emily quand / comment elle souhaite être payée !

### d/ Point sur le devis du CDFAS

*Ayman* : Vu la deadline avancée par le CDFAS, il est possible que l'on ait à faire un emprunt à la banque (tous les joueurs n'auront pas encore payé).

*Thomas* : Pas possible de négocier avec LeBever ?

*Ayman* : Si, mais pour l'instant je ne l'ai pas encore vu. En fait, au retour de Xavier, on en saura déjà plus (comparaison devis CDFAS actuel avec les simulations qu'on a faites).

*Thomas* : Il est donc peut-être encore tôt pour se prononcer sur la question de l'emprunt. Il faudrait déjà savoir de combien on a besoin, et quand !

*Ayman* : OK, stand by.

### 3 • SAISON 2019

#### a/ Open 2019

*Kévin* : la bonne nouvelle c'est qu'on a trouvé un spot pour la soirée (le dimanche soir), ça devrait être top !

*Charlie* : pas possible le dernier jour ?

*Ayman, François, Thomas, June* : on risque alors d'avoir l'essentiel des non marseillais qui ne seront plus sur place ...

*Kévin* : donc pour l'instant on est à 33€ en demi-pension (dîner compris), logement de 80 personnes maximum, le gymnase est optimal pour 20 équipes, pas plus. Pour ce qui est du transport, le gymnase est loin du logement (trop loin à pied), donc on comptait organiser des navettes. Pour l'hébergement, pas besoin d'avancer des sous, les joueurs peuvent payer sur place.

*Ayman* : Ok. Galère pour les navettes, mais c'est super qu'on n'ait pas à payer sur place. Pour ce qui est du nombre maximum de participants, vous en avez discuté au sein du COC?

*Charlie* : On a une réunion bientôt, mais c'est plutôt pour parler de la compétition de Paris ...

*Ayman* : On a pris un peu de retard sur l'invitation officielle à l'Open. Est-ce que vous pensez que d'ici la première semaine de décembre vous (le COC) pouvez un peu évaluer la question et Kévin faire un résumé de toutes les infos pratiques (logement, prix, alternatives, transport, prix navettes etc) ? Par ailleurs, il serait bon que dès maintenant on (le CA) ait accès, via un google doc, à toutes les infos concernant l'Open.

*Kévin* : Autre chose, Antho a peut-être un plan pour qu'on récupère un financement via la mairie de Marseille, pour l'Open. Mais ce serait plutôt le club de Marseille qui le perçoit du coup ...

*Etienne* : ça reste un problème de riche, on arrivera bien à utiliser ces sous pour l'Open pour que ça bénéficie à tout le monde (Marseille et FP).

#### b/ Calendrier

Toutes les dates sont confirmées en dehors des phases finales :

- Nationale 1, Paris, les 1er et 2 décembre 2018 (Gymnase Poliveau)
- Nationale 2, Marseille, les 19 et 20 janvier 2019 (Gymnase du lycée de Saint-Mitre)
- Inter-Club, Canteleu, les 16 et 17 février 2019 (Gymnase Hess)
- Nationale 3, Dunkerque, les 23 et 24 mars 2019 (Salle des Sports du Grand Large)
- 11ème Open de France, Marseille, les 20, 21 et 22 avril 2019 (Gymnase du lycée de Saint-Mitre).

Il reste à définir date + lieu pour les phases finales du championnat.

### **c/ Stage(s) arbitrage**

*Ayman* : est-ce qu'on ne devrait pas tout simplement laisser tomber cette affaire qu'on traîne de CA en CA ?

*François* : je pense qu'on doit déléguer cette mission aux responsables (les référents arbitres), et je rappelle que d'habitude les stages ont lieu la veille de la compétition. On pourrait donc tout à fait imaginer ce stage durant la journée d'entraînement.

Proposition de François validée par tout le monde.

*Etienne, Thomas* : Entre-temps il y a quand même le livret qui va sortir et on pourra aussi battre le rappel à chaque début de compétition.

*François* : Je pourrais aussi faire de même de mon côté avec le groupe France.

## **4 • COMMUNICATION**

### **a/ Nouveaux canaux**

*Etienne* : rien pour l'instant. Sauf si quelqu'un compte s'en occuper avant, je pense que je m'y plongerai au moment du lancement de la Coupe du Monde.

### **b/ Page FB**

*Ayman* : donc, suite à une proposition issue par le com', j'ai demandé à Jean Baptiste (membre du club de Paris) si il serait OK pour jouer le rôle de community manager. Pour l'instant, il dit qu'il ne peut s'occuper que de la page FB, et semble intéressé. Il sait écrire correctement sans fautes et est souvent sur internet. Est-ce que tout le monde est OK pour que je lui file les droits admin ?

*Charlie* : oui c'est une bonne chose, on peut même lui demander de commencer en amont de la compétition

*Kévin* : est-ce que cela veut dire qu'il a l'exclusivité des posts sur FB ?

*Ayman* : pour l'instant, non. Dans l'idéal, si on avait un vrai community manager, cela fonctionnerait comme cela, dès que quelqu'un veut poster quelque chose, cela passe par lui pour une uniformisation de l'aspect (le fond est inchangé, mais le CM s'arrange pour que tous les posts soient clean).

*Etienne* : de toutes façons, assez vite on va avoir un programme de comm' qui dit : à telle date on met ci, puis on met ça.

*Thomas* : dans l'intervalle on peut lui demander d'essayer de poster un élément par semaine, non ?

*Ayman* : bonne idée, je lui proposerai.



Tout le monde valide que JB ait les droits sur la page FB.

### **c/ Création d'une adresse mail commune ?**

La discussion n'a pas vraiment lieu : les propositions n'ont pas été assez préparées en amont.

## **4 • DIVERS**

### **a/ Goodies**

Présentation par June (super initiative!) de différents devis chez Tish.

*Kévin* : Mais il me semble qu'on n'a pas beaucoup de sous, non ? Du coup, pourquoi s'embarquer là-dedans ?

*Ayman* : C'est une manière de nous en faire (des sous) ! Et puis, ça nous permet de véhiculer notre identité.

*François* : D'autant qu'on peut faire un système de pré-commandes pour calibrer la fabrication.

Enfin : June va faire plusieurs propositions de design et nous les soumettre. Il faut qu'on en choisisse rapidement un pour avoir un échantillon à disposition pour la compétition de décembre.

### **b/ Site Web**

Panne du site web depuis 4 jours.

## **5 • ANNEXE**

### **a/ Récap. des missions du CA**

Charlie : rédaction statuts + règlement intérieur (mi-décembre) + COC : évaluer le nombre max d'équipes pour l'Open (première semaine décembre)

Thomas : Définir (à gérer au sein du COM) quand on aurait besoin d'un emprunt et combien + préparer rdv avec Le Bever

Kévin : envoi mail LuxGerm + COC : évaluer le nombre max d'équipes pour l'Open (première semaine décembre) + Open : communiquer toutes les infos pratiques dans un doc' partagé au CA afin qu'on puisse préparer lettre d'invitation (mi-décembre au plus tard).

François : trouver un volant de chaque type d'ici rapidement + COC : évaluer le nombre max d'équipes pour l'Open (première semaine décembre) + discuter du stage arbitrage avec les référents

Ayman : message aux clubs pour la comm' pré-communication, demander Emily quand elle souhaite être payée + (une fois doc Kévin partagé) préparé lettre invitation Open, mi-décembre au plus tard + droits FB à JB

Étienne : envoi mail LuxGerm + ouverture twitter / insta au lancement Coupe du Monde

June : devis sweatshirt + échantillon pour compét'

Fin du CA à 23h

Rédigé à Paris, le 15 Novembre 2018.

Le Président  
Ayman Moussa



Le Trésorier  
Kevin Eybert



France Plumfoot

-

191 avenue Gambetta 75020 Paris (chez Ayman Moussa)

-

Tél : 06 63 95 31 37

Courriel : [president@franceplumfoot.fr](mailto:president@franceplumfoot.fr)

Site Internet : [www.franceplumfoot.fr](http://www.franceplumfoot.fr)

-

Numéro d'immatriculation : W133007497

Plumfoot© est une marque déposée